

Une matinée type

8h15 - 8h45	Accueil échelonné des enfants en jeux libres
8h45 - 9h00	Temps de chants et comptines
9h00-10h45	Activité du jour en intérieur ou extérieur
10h45 - 11h15	Départ échelonné des enfants et transmissions aux familles*
Pour les enfants inscrits au repas le vendredi	
11h - 12h	Temps de repas
12h - 12h15	Départ échelonné des enfants et transmissions aux familles*

*Au-delà de cet horaire, les transmissions ne pourront plus être effectuées, l'équipe d'animation devant prendre en charge un autre groupe d'enfants.

Les tarifs

Les tarifs tiennent compte des **ressources annuelles du ménage** (salaires et autres revenus : pension alimentaire, revenus fonciers, capitaux...) ainsi que du **nombre d'enfant à charge**.

Famille avec	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 à 7 enfants	8 à 10 enfants
Taux d'effort mensuel	0.0619%	0.0516%	0.0413%	0.0310%	0.0206%

Exemple 1 : une famille avec 1 enfant à charge et ayant des revenus annuels de 36 000 euros se verra appliquer un tarif de 1,86 euros de l'heure: $36\ 000/12 \times 0,0619/100$

Exemple 2 : une famille avec 2 enfants à charge et ayant des revenus annuels de 18 000 euros se verra appliquer un tarif de 0,77 euros de l'heure: $18\ 000/12 \times 0,0516/100$

La présence dans la famille d'un enfant en situation de handicap (bénéficiaire de l'AEEH) à charge de la famille - même si ce n'est pas ce dernier qui est accueilli au sein de l'établissement - permet d'appliquer le tarif immédiatement inférieur. Si nous sommes dans ce cas dans l'exemple 2 le tarif sera de 0,62 euros de l'heure : $18\ 000/12 \times 0,0413/100$

Le montant « plancher » est fixé à 765,77 € par mois (9 189,24€ annuel) revu au 01/01/2025

Le montant « plafond » est fixé à 6000,00 € par mois (72 000,00 € annuel)

Exemple 3 : une famille avec 1 enfant à charge et ayant des revenus annuel de 75 000 euros se verra appliquer un tarif de 3,71 euros de l'heure: $72\ 000/12 \times 0,0619/100$

Exemple 4 : une famille avec 3 enfants à charge et ayant des revenus annuel de 5 000 euros se verra appliquer un tarif de 0,32 euros de l'heure: $9\ 189,24/12 \times 0,0413/100$

VOUS POUVEZ BENEFCIER D'UN CREDIT D'IMPOTS sous certaines conditions : l'enfant doit avoir moins de 6 ans le 1^{er} janvier de l'année d'imposition et être à votre charge.

Le crédit d'impôt est égal à 50 % des sommes versées dans la limite des plafonds suivants : 3 500 euros (pour la somme à déclarer par enfant), donc 1 750 euros (de crédit d'impôts par enfant).



HALTE-GARDERIE COURTE ECHELLE

SPECIALEMENT POUR LES ENFANTS NES EN 2022
2024/2025

MATINEES LUDIQUES POUR LES ENFANTS De 20 mois à 3 ans



**REUSSIR
SON ENTREE
EN ECOLE
MATERNELLE**

**lundi
mardi
jeudi
vendredi**
en périodes scolaires

**NOTRE
PORTAIL**



rue du Rhin 68180 HORBOURG-WIHR
☎ 03 89 20 29 82
petites.creches@planete-recre.com
<https://planeterecre.portail-familles.app>

**NOS
PARTE-
NAIRES**



Horbourg-Wihr
commune



MODALITES PRATIQUES

Les conditions générales

Réservé aux enfants âgés **de 20 mois à 3 ans révolus**, ce service permet d'accueillir un groupe d'enfants d'âge relativement homogène qui seront tous scolarisés l'année suivante. Aussi, les professionnels qui animent ce service veillent à proposer un cadre adapté et favorable au développement de la socialisation en vue de permettre aux enfants de **découvrir ou de continuer la vie en collectivité avant leur entrée en école maternelle.**

Les horaires

La « Courte Echelle » est un service qui dispose d'un agrément de **16 places**, hors périodes de vacances scolaires :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h15 à 11h15

Le vendredi 8 enfants ont la possibilité de prendre le repas de midi *ensemble* jusqu'à 12h15

LES PROJETS D'ANIMATION

Psychomotricité

Cet atelier permet de répondre aux besoins physiques de l'enfant (bouger, courir, explorer l'espace qui l'entoure) et favoriser son **développement psychomoteur** et la **découverte de ses limites.**

Toboggan, vélos, mini-bolides, parcours...
Voilà un programme réjouissant !

Histoires

A travers des contes et histoires racontés par le biais de divers supports (livres, kamishibai, marionnettes,...) cette activité permet à l'enfant de développer son **imaginaire**, son **langage** ainsi que sa **connaissance sur le monde.**



Cuisine

Tout en découvrant de nouvelles **savours et matières**, les enfants pourront préparer de petits plats en utilisant divers ingrédients. Durant la confection, ils seront encouragés à goûter afin de se constituer une « bibliothèque » gustative et olfactive.



Création manuelle

Du dessin au feutre, du découpage au collage, chaque enfant pourra tester **différentes techniques** pour réaliser de petits bricolages.

Jeux de société

Apprendre à **respecter des règles** et **développer l'attention** de l'enfant seront les objectifs principaux des petits jeux de société proposés aux enfants.



Éveil Musical

C'est essentiellement au travers de **comptines, de danses, de jeux de rythme** et de manipulation d'instruments que les enfants pourront appréhender des notions telles que un rythme, un son particulier ou une mélodie.



Nature et découvertes sensorielles

Cet atelier permet aux enfants de mieux connaître et **appréhender leur environnement** en leur proposant de manipuler différents éléments ou textures, tels que l'argile, la semoule, les feuilles, la terre...

L'équipe d'animation

L'équipe composée de 3 professionnels, dont deux présents au quotidien auprès des enfants, veillent à proposer un cadre adapté et favorable au développement de la socialisation.

Les principaux objectifs

Ainsi, les principaux objectifs de la Halte-Garderie "Courte Echelle" sont les suivants :

- **accompagner la séparation** parent/enfant
- favoriser l'**autonomie** de l'enfant
- faciliter la **socialisation** de l'enfant
- **encourager la curiosité** et la « soif de découverte » de l'enfant

La procédure d'inscription

Vous pouvez réaliser une pré-inscription en ligne sur notre portail famille : <https://planeterecre.portail-familles.app>

Si vous avez des questions ou souhaitez davantage de renseignements, n'hésitez pas à contacter **Linda KASZEWSKI**, Responsable de la Petite Crèche et de la Halte-Garderie "Courte Echelle" **Adèle DOMMAIN**, Responsable adjointe de la Petite Crèche et de la Halte-Garderie "Courte Echelle" au **03.89.41.58.22** ou par mail petites.creches@planete-recre.com

Enfants nés en 2022 : pour réussir son entrée en école maternelle